



# Charte

## NOTRE VISION

Nous sommes à l'écoute de nos collaborateurs, bénéficiaires et partenaires afin de répondre à leurs attentes de manière simple, compréhensible et professionnelle.

## NOS MISSIONS

Nous garantissons une information claire, fiable et exhaustive à toute personne physique ou morale en matière de prestations d'assurance-chômage.  
Nous déterminons le droit et versons les indemnités de chômage tant d'un point de vue fédéral que cantonal.  
Nous soutenons les conseillers ORP dans le développement des compétences des demandeurs d'emploi par des mesures de placement ciblées proposées par GETAC.  
Nous assurons la bonne tenue des comptes du Fonds Cantonal pour l'Emploi.

## NOS VALEURS

### La rapidité

Nous assurons des prestations rapides et régulières.

### La qualité

Nous veillons à la qualité de nos prestations et à l'amélioration constante de celle-ci. Nous demeurons un partenaire de confiance et garantissons l'équité dans le traitement des dossiers

### La proximité

Nous mettons à disposition de nos collaborateurs, bénéficiaires et partenaires des structures d'accueil fonctionnelles, modernes, sûres et accessibles.

### Le respect

Nous garantissons la réalisation et le développement de nos activités dans le respect et la confiance de nos interlocuteurs.

## NOS ENGAGEMENTS

### En matière d'environnement

Nous portons une attention particulière à la protection de l'environnement et incitons nos collaborateurs à adopter un comportement respectueux de ce dernier. Nous veillons également à suivre les effets du changement climatique et de son impact sur nos activités.

### En matière de santé et sécurité

Nous garantissons par des mesures appropriées, réfléchies et concertées la santé et sécurité de nos bénéficiaires, collaborateurs et partenaires.

Jean-Claude Frésard  
Directeur

Sion, septembre 2024

Nous sommes signataires de la charte de l'association des caisses publiques de chômage de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein.

